

PACTE LYME ET MVT

Un scandale sanitaire mondial, qui couve depuis des années et peut exploser à tout moment, attire aujourd'hui l'attention des médias et de l'opinion publique sur la Maladie de Lyme. (Pr Christian PERRONNE : *La vérité sur la maladie de Lyme* aux éditions Odile Jacob).

Méconnues des médecins, ignorées par les facultés de médecine et faisant l'objet d'une controverse dogmatique inadmissible, les Maladies Vectorielles à Tiques (MVT), parmi lesquelles figure la maladie de Lyme, nuisent à la santé de centaines de milliers de malades laissés à l'abandon et à l'ensemble de la population exposée à la dangerosité des tiques.

Ce déni est coûteux pour l'Economie française et la Sécurité Sociale.

Monsieur Cheminade : en tant que candidat à l'élection présidentielle de 2017, vous ne pouvez ignorer cette situation dramatique, conduisant à l'abandon de nombreux malades, laissés à leurs douleurs, à leur handicap, traités pour une pseudo dépression ou envoyés en psychiatrie. Les associations de malades recueillent de plus en plus de témoignages de suicides liés à cette maladie, conséquence du rejet par le système de soins actuel.

Il est probable que vous n'avez pour l'instant qu'une vision partielle de la situation. Ces patients, dont le nombre ne cesse de croître, soutenus par des médecins de plus en plus nombreux à se démarquer du discours officiel, se sentent abandonnés. Ils attendent de vous d'être pris en considération.

Personne, pas même votre entourage, n'est à l'abri des piqûres de tiques et des graves conséquences qu'elles peuvent entraîner, parfois bien des années après la piqûre.

Les innombrables malades et tous ceux qui les entourent, les médecins, les non-médecins, les chercheurs et tous leurs défenseurs sont vos électeurs potentiels qui attendent que l'on prenne en compte ces drames humains.

Pour les électeurs de 2017, l'heure est venue de voter pour des mesures concrètes qui vont dans le sens de l'amélioration et de la protection de tous les acteurs de la société. Les citoyens se réveillent et ils vous demandent de leur venir en aide.

Nous vous invitons, en signe d'engagement personnel, à signer le "Pacte Lyme" ci-joint. Si vous nous faites l'honneur de nous renvoyer par courriel ce document signé de votre main, nous nous engageons à publier votre soutien à cette cause de santé publique sur nos sites internet.

En restant à votre disposition pour tout complément d'information et pour vous rencontrer, nous attendons une réponse concrète de votre part.

Vous trouverez également ci joint la lettre envoyée au Conseil National de l'Ordre des médecins. Veuillez agréer, Monsieur Cheminade, l'expression de nos meilleures salutations.

Associations : France Lyme, Le Relais de Lyme, Lympact, Enfance et Lyme and co



PACTE LYME ET MVT

Moi, Jacques CHEMINADE, si je suis élu,

Je m'engage à mettre en œuvre une véritable reconnaissance et **prise en charge des formes chroniques** de la maladie de Lyme et des MVT (maladies vectorielles à tiques).

Dans l'attente des conclusions du PNDS (protocole national de diagnostic et de soins) en cours d'élaboration, je m'engage à **faire cesser immédiatement toute poursuite judiciaire** par les CPAM et/ou le Conseil de l'Ordre des médecins à l'encontre des médecins français qui prennent en charge les patients atteints du stade secondaire de la maladie de Lyme, et plus généralement, des maladies vectorielles à tiques selon les recommandations de l'ILADS.

Je m'engage à mettre en œuvre la **reconnaissance en ALD**, l'accès au **Congé Longue Maladie**, ainsi que la mise en **invalidité**, qui doivent être facilités pour qu'aucun malade atteint de maladies vectorielles à tiques ne soit forcé de retourner travailler alors même que son état de santé l'en empêche (handicap moteur, fatigue chronique, douleurs invalidantes etc.). La protection sociale de ces malades doit être très sensiblement améliorée !

Je m'engage à agir auprès de la branche Sécurité Sociale du Ministère de la Santé, afin que tout malade atteint de maladies vectorielles à tiques ou présentant un syndrome post piqûre de tique ne soit plus inquiété par la CPAM pour les traitements qui lui sont prescrits.

Je m'engage à ce que les **médecins scolaires soient mieux formés**. Ils doivent connaître les différents symptômes afin de mettre en place, en lien avec le médecin qui suit l'enfant, le meilleur protocole pour que l'élève puisse suivre au mieux son année scolaire. Ils doivent faciliter l'école à domicile et permettre des rencontres avec des psychologues scolaires.

Les **directeurs d'établissements** scolaires doivent également être informés, afin d'adapter au mieux la scolarité aux **besoins spécifiques des enfants ou adolescents malades**.

Je m'engage à coordonner le travail entre les laboratoires vétérinaires et les centres de recherche (INRA, INSERM, CNRS...) afin que les **techniques de dépistage par PCR** utilisées en médecine vétérinaire, puissent être le plus rapidement possible utilisées en médecine humaine.

Je m'engage à débloquer un **budget conséquent**, afin que **des recherches fondamentales** sur les agents pathogènes transmis par les tiques et **des études cliniques** sur les protocoles de traitement soient mises en œuvre au plus vite. Des recherches sur les autres modes de transmission de ces pathogènes devront également être menées. Dans l'attente de ces résultats, si un doute subsiste, le principe de précaution sera appliqué.

Je m'engage à m'assurer que les **maires, députés et sénateurs agissent** pour que ce problème majeur soit pris en compte et traité.

Je m'engage à mettre en œuvre une campagne de **prévention efficace**, à la hauteur de l'urgence sanitaire ! (spots télé, radio, panneaux aux abords des forêts ...)

Par ce "Pacte Lyme et MVT", je m'engage à ce que les malades atteints de maladies vectorielles à tiques soient pris au sérieux et soignés comme il se doit ! La médecine de 2017 ne devra laisser aucun malade sur le bord de la route, et je m'y engage !

Signature